

[illegible]

Date _____

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (dés)
(K) Numéro de réception
(P.1) Cylindrée (en CV)
(P.2) Puissance nette
(P.3) Type de carburant
(P.6) Puissance admise
(Q) Rapport puissance/cylindrée
(S.1) Nombre de places
(S.2) Nombre de places
(U.1) Niveau sonore
(U.2) Vitesse du moteur
(V.7) CO₂ (en g/km)
(V.9) Indication de la consommation en vertu de la directive
(X.1) Dates de visite
(Y.1) Montant de la taxe
(Y.2) Montant de la taxe
(Y.3) Montant du malus
(Y.4) Montant de la
(Y.5) Montant de la
(Y.6) Montant total
(Z.1) à (Z.4) Mentions

(Y.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE

(X.1) Dates de visites techniques

(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro

(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro

(Y.3) Montant du malus écologique véhicule d'occasion, ou 1^{ère} immatriculation, et de la taxe > 36 CV

(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro

(Y.5) Montant de la redevance pour achèvement du certificat d'immatriculation en Euro

(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbcheinigung; Registræimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registrations certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība; Registrācijas liudijums; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvědčení o evidenci; Prometno dovoljenje; Reķisterīntīdustuss; Registreringsbeviset; Регистрацион талон на автoмoбиля; Certificat de înmatriculare.

Communauté européenne